

# Châtillon Infos

## Bulletin municipal

N°89  
Mars  
2013

### Sommaire

Le mot du Maire p3

Quelques décisions du conseil municipal p4

Vos élus y étaient p5

Tri sélectif / Commission voirie... p6

Réforme des rythmes scolaires p7

Fête de Châtillon / Brigitte Besson p8

Urbanisme / environnement... p9

Ambroisie / Tour de France p10

Médiathèque intercommunale p11

Historique de CAP Générations p12

Mot du Choucas p14

CAP Générations p15

Cellule emploi / Club Primevère p16

A Plus / La Licorne / Mines de Liens p17

ADMR p18

Tennis / Judo p19

Taïchi Chuan / Musculation p20

Club Pédestre / La Boule Fraternelle p21

Kaleidoscopes p22

Châtillon Quizz !! p23

*Flash info.*

*Réunion Publique*

*Vendredi 5 avril  
Salle Pierre Dupoizat  
(Salle du Lac)  
20H30*

12

L'équipe de salariés de  
CAP Générations



Brigitte Besson anime les  
récréations de l'école

8



19

Tennis : Les garçons 15/16 ans sont devenus  
champions du Rhône dans leur catégorie



Association A Plus : 20 Heures  
africaines 2013 se dérouleront  
le 1er et 2 Juin

17



Musculation et remise en forme  
au club HCCA

20



2

CHÂTILLON INFOS  
MARS 2013 - N°89

Mairie de Châtillon d'Azergues  
Tél. 04 72 54 26 00  
Fax. 04 72 54 26 08  
mairie@chatillon.mairies69.net  
<http://chatillon.mairies69.net>

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de l'équipe municipale composée de  
Martine Barrat, Frédéric Bizet, Charles Bornard, Bruno Fouillet, et Claude Vaudaux.

# Le mot du maire



Une fois n'est pas coutume, je voudrais consacrer ce

billet à une question qui dépasse largement l'horizon châillonnais. Vous avez en effet été nombreux à m'interroger – de différentes façons et à différentes occasions – sur mon attitude vis-à-vis du « mariage pour tous ». Aussi, à la question : « Êtes-vous prêt à célébrer un mariage entre personnes du même sexe ? » je réponds sans détour – et cela épargnera aux impatients la lecture de la suite : « Oui. »

Même si cela doit heurter certaines de mes convictions profondes ? Oui encore, car j'estime qu'un maire a pour mission d'appliquer et de respecter la loi de la République. Si l'on juge que celle-ci est incompatible avec ses convictions morales ou religieuses, on peut toujours démissionner, ce qui serait politiquement plus responsable que de déléguer – comme cela a été suggéré – l'affaire à un adjoint.

Cette loi nouvelle nous interroge bien plus largement sur la signification du mariage dans notre société. Je ne considère nullement les sentiments qui unissent deux personnes (dussé-je choquer certains), je me place du seul point de vue de l'état-civil. Si la loi a pour vocation de suivre l'évolution des mœurs (ce que je ne crois pas, mais c'est un autre débat), force est de reconnaître que l'institution du mariage est totalement obsolète. S'il ne s'agit que de conclure un contrat à durée plus ou moins déterminée, selon des clauses variables, entre deux personnes (au fait, pourquoi deux seulement ?), il me semble qu'un notaire serait bien plus à sa place qu'un maire. Du reste, quand au cours de la cérémonie de mariage, je lis les articles du Code civil relatifs à la solidarité des époux dans la conclusion des emprunts – articles que personne ne comprend ni n'écoute –, j'ai vraiment l'impression de faire le travail d'un notaire, mais moins bien qu'il ne le ferait.

Le professeur d'histoire que je suis aussi ne peut pas ne pas se souvenir du long combat qu'a dû mener l'Église catholique au Moyen-Âge pour faire du mariage un sacrement fondé sur le consentement mutuel des époux, alors qu'il n'était, et qu'il est longtemps resté, que l'aboutissement de tractations patrimoniales ou diplomatiques entre familles, clans ou États, conclus à un âge souvent indécent. Seuls les plus pauvres, ceux qui n'apportaient pas grand-chose dans la corbeille de mariage, pouvaient épouser qui bon leur semblait. Franchement, je ne souhaite pas à notre société d'en revenir là.

Un autre phénomène attire mon attention, c'est l'accroissement depuis quelques années du nombre de « baptêmes républicains » ou « parrainages civils ». Pour le

coup, rien d'officiel dans cette cérémonie qui est la survivance coutumière d'une « invention » de la Révolution qui a cherché à déchristianiser l'état-civil, tout en gardant un caractère sacré à l'engagement des personnes. Et je crois que cette notion de « sacré » est fondamentale. Dans une société où précisément tout est désacralisé, je comprends que certains soient à la recherche d'une sacralité pour ainsi dire laïque. Je parlerai même de « communion ». Réunir les membres de sa famille et ses amis, les prendre à témoin de son engagement, partager sa joie, c'est bien, au sens originel du mot, « communier », mettre en commun.

Sacré, communion, on voit bien d'où provient ce vocabulaire. Je ne le nie pas, mais je n'ai aucun scrupule non plus à l'employer dans un sens totalement laïc et parfaitement républicain.

Puisqu'on en est à parler de réformes qui font couler beaucoup d'encre et de salive, je dois aussi vous parler de celle qui concerne les rythmes scolaires. Personne ne conteste le bien fondé de cette réforme, pour ce qui est de son objectif en tout cas : permettre aux enfants d'avoir un rythme de vie plus équilibré. Cela dit, tout dans cette réforme est fait pour la rendre antipathique aux élus, toute considération politique mise à part. J'étais il y a quelques jours à l'assemblée générale des Maires du Rhône, et il ne s'y est trouvé personne pour la défendre, sauf évidemment le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, dont le pouvoir de conviction n'a pas vraiment réussi à emporter l'adhésion de l'assistance.

Il y a tout d'abord l'aspect financier : pour une commune comme la nôtre, c'est au moins 40 000 € qu'il faudra trouver chaque année pour accueillir les enfants. Un sain principe veut que l'ordonnateur soit le payeur, mais en l'occurrence ce sont les communes – qui n'ont rien demandé – qui devront assumer cette charge.

Admettons même que cette question soit réglée, il en reste une autre à laquelle personne n'est en mesure d'apporter une réponse : où va-t-on trouver du personnel qualifié (il ne s'agit pas de confier nos enfants à n'importe qui) disponible trois quarts d'heure par jour en plein après-midi dans nos campagnes ?

C'est pourquoi le Conseil municipal a demandé à surseoir à l'application des nouveaux rythmes scolaires jusqu'en septembre 2014. Nous aurons bien besoin de ce délai pour réunir toutes les parties concernées : municipalité, enseignants, parents d'élèves, associations, pour élaborer ensemble un projet viable.

Aura-t-on pour autant résolu le problème du rythme de vie des enfants ? Pour une fois, je me montrerai pessimiste : je crains qu'ils quittent la maison aussi tôt le matin pour la regagner aussi tard le soir. Pour qu'il en soit autrement, c'est toute notre organisation sociale qu'il faudrait réviser. Mais là, je crains qu'il ne suffise pas d'un décret !



### Conseil municipal du 19 novembre 2012

- ✓ **Travaux de sécurisation et de consolidation de la chapelle.** L'ingénieur du Patrimoine, attaché au service de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, ayant récemment fait une visite sur le site et reconnu le caractère d'urgence sanitaire des travaux pouvant faire évoluer le dossier dans la liste complémentaire établie par la DRAC pour l'année 2013 ; et les représentants du cabinet d'architectes ayant fait un diagnostic du bâtiment en 2010 et ayant présenté les devis des travaux les plus impérieux à réaliser sur les prochaines années ; le Maire propose, au vu de ces derniers éléments, de présenter à la DRAC une demande de subvention actualisée et de solliciter un nouvel examen du dossier à l'occasion des arbitrages prochains entre le Directeur et les différents services de la Conservation Générale des Monuments Historiques, afin de présenter l'opération au budget 2013.

### Conseil municipal du 17 décembre 2012

- ✓ **Création du poste d'intervenant en musique.** Le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de créer un poste d'intervenant en musique dans les écoles maternelle et primaire pour la période du 7 janvier 2013 au 5 juillet 2013. La quotité de travail afférente à ce poste est de 07 heures 30 hebdomadaires, réparties entre l'Ecole maternelle et l'Ecole primaire.
- ✓ **Subvention au comité des œuvres sociales.** Le Maire donne lecture d'une demande de subvention émanant de la Présidence du Comité des Œuvres Sociales, lequel comité rassemble les agents des communes de Châtillon d'Azergues et de Chessy-les-Mines qui souhaitent y adhérer. Il est demandé une subvention à hauteur de 165€ par agent, soit 2310€. La subvention est votée par le Conseil.
- ✓ **Répartition 2012 du produit des amendes de police 2011.** Le Maire informe le Conseil municipal que le Conseil général du Rhône a retenu les travaux relatifs à la sécurité routière présentés par la commune et qui sont éligibles à la répartition 2012 du produit des amendes de police 2011. Le montant de la subvention est de 5300€. Le Conseil accepte la subvention de 5300€ attribuée par le Conseil général du Rhône.

### Conseil municipal du 21 janvier 2013

- ✓ **Débat sur le projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme.** Le Maire rappelle que, par la délibération n°11110701 du 7 novembre 2011, le Conseil municipal a décidé de prescrire la révision du Plan d'Occupation des Sols sur l'ensemble du territoire communal, et de le transformer en Plan Local d'Urbanisme. Les grandes orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) peuvent se décliner ainsi :
  1. Préserver l'identité du bourg et renforcer la centralité ;
  2. Préserver les biens et les personnes des risques naturels ;
  3. Organiser l'évolution de la population et diversifier l'offre en logement ;
  4. Pérenniser le potentiel de production viticole et agricole ;
  5. Préserver le patrimoine architectural et le caractère rural de la commune ;
  6. Favoriser un développement économique local et le renforcement des équipements publics ;
  7. Protéger et valoriser les espaces naturels ;
  8. Organiser la voirie communale et les déplacements.
- ✓ **Fixation de la participation annuelle communale aux frais de fonctionnement de l'association CAP Générations.** Le Maire rappelle au Conseil municipal les termes de la convention d'objectifs et de moyens signée avec cette association, convention qui engage CAP Générations à réaliser les objectifs et les actions conformes à son projet social et à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution pour la période de 4 années entières, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2015. Est voté le montant de 15.000 € comme participation financière versée à l'association au titre de l'année 2013.

**Conseil municipal du 18 février 2013**

- ✓ **Vote du compte administratif 2012** et affectation des résultats. L'excédent d'investissement, soit 170 848,90€, est reporté en totalité à la ligne des recettes d'investissement au budget primitif de 2013.
- ✓ **Vote du compte de gestion 2012.**
- ✓ **Vote d'une subvention exceptionnelle à l'association T3C** de 300€ pour financer le déplacement de l'équipe féminine de tennis aux Pays-Bas.
- ✓ **Travaux de sécurisation et de consolidation de la chapelle** – Demande de subvention au titre du « 1% Paysage et Développement » auprès de l'Etat, ASF (Autoroutes du Sud de la France) contribuant au financement des actions et études verse la subvention de 1% du coût des travaux de l'A 89 à l'Etat qui redistribue cette participation aux collectivités ou aux personnes privées reconnues bénéficiaires. Ladite subvention est à hauteur de 50% du coût global de l'opération de sécurisation et de consolidation de la chapelle castrale, soit : coût global = 359 376,00 € HT ; montant de l'aide sollicitée = 179 688,00 €.

**Demande de dérogation pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires** au 1<sup>er</sup> septembre 2013. Le Maire précise que cette mise en place, à cette date, n'est souhaitée par aucun des acteurs de la communauté éducative, et qu'elle poserait à la commune de graves difficultés de budget et d'organisation du personnel. La mise en place de la réforme au 1<sup>er</sup> septembre 2014 suppose un travail important de réflexion préalable avec les enseignants, les parents d'élèves, les associations et le personnel communal ; à cette fin, un groupe de travail sera constitué dans les prochaines semaines. Le Conseil autorise le Maire à demander une dérogation à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

## VOS ELUS Y ETAIENT

*Figure ci-dessous la liste des réunions auxquelles au moins un élu a assisté. Ce sont des réunions souvent planifiées peu de temps à l'avance, qui ont un intérêt particulier et qui soulignent la diversité des préoccupations de vos élus.*

- ➔ Réunion de la sous –commission du CDAJE (Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant)
- ➔ Réunion plénière de la CDAJE
- ➔ Réunion mise au point de la démarche sentinelle humaine pour les alertes d'inondation sur le bassin de la Brévenne
- ➔ Rencontre à la Préfecture du Rhône concernant les bâtiments publics durables
- ➔ Visite d'installation de halles en toile à Mornant et un préau à Vénissieux
- ➔ Rencontre avec service spécialisé pour la vidéo-protection
- ➔ Salon inondation à Lozanne
- ➔ Visio conférence : réforme des rythme scolaires quel impact pour les collectivités ?
- ➔ Réunion intercommunale sur la gestion des eaux pluviales
- ➔ Présentation du Plan d'aménagement de développement durable (PADD) de Belmont
- ➔ Plusieurs réunions des Maires concernant la future intercommunalité
- ➔ Commission d'aménagement foncier lié à l'A89

# Un abri à poubelle

Les habitués du tri sélectif l'auront déjà remarqué, un abri à poubelles a été installé sur le site du lac. Il regroupe les bacs à déchets ménagers, **réservés aux riverains et aux usagers de la salle des fêtes.**

Si la plupart d'entre vous utilisent bien ce lieu, certains ont tendance à le prendre pour une décharge à ciel ouvert. C'est ce qui nous a poussé à fermer l'accès à ces bacs.

Vous pouvez continuer à déposer vos emballages, verres, papiers et journaux, piles, vêtements et chaussures dans les colonnes prévues à cette effet, mais tout autre déchet doit être emmené dans les déchetteries de Theizé ou Saint Laurent d'Oingt (comme par exemple : la peinture, l'électroménager, les végétaux...).

Pour mémoire, le carton et les métaux rapportent chaque année des recettes à la Communauté de communes et réduisent donc votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Nous remercions chacun pour ces gestes essentiels.

## La commission voirie & sécurité

Cette commission composée d'élus et de non élus se réunit pour réfléchir à l'amélioration de la circulation et de la sécurité sur notre commune.

Nous nous sommes retrouvés en janvier, et nous avons abordé plusieurs problèmes concernant la circulation et la sécurité que chacun d'entre nous a pu constater ou qui ont été rapportés par des Châtillonnais.

Nous avons abordé les sujets suivants :

- Route d'Alix : vitesse excessive entre l'entrée du village et le stop
- Chemin du grand moulin : vitesse excessive sur une route étroite
- Entrée de village côté Lozanne : vitesse excessive et véhicules en sens interdit
- Rue du calvaire : sens unique mal respecté
- Manque de visibilité au carrefour de la rue du calvaire et de l'ancienne grande rue
- Stop de la pharmacie : proposition d'inverser le stop et de le mettre sur l'ancienne route de la vallée
- Carrefour cimetière d'Amancey : vitesse excessive et manque de visibilité à cet endroit

Tous ces sujets ont été discutés. Chacun apporte sa façon d'améliorer l'existant. Les solutions envisagées par la commission sont ensuite proposées au conseil municipal. C'est lui qui décidera de la réalisation ou non de ces travaux.

La courtoisie, le respect du code de la route, le bon sens de chacun permettent déjà de régler beaucoup de problèmes de sécurité !!!

## La boîte à suggestions vous écrit

« Cette fois, vous m'avez apporté une grande lettre, quelques billets hélas non signés, et un beau message d'espoir qui dit « VIVEMENT LE SOLEIL », avec un beau dessin à côté. Dans l'antiquité grecque, c'est Zeus qui avait la compétence du Ciel et de la Météo, et Jupiter dans la Rome antique. Mais dans les mairies de France personne n'est prévu à ce poste, et je ne sais pas faire non plus. Donc, attendons ensemble que le printemps arrive. En ce qui concerne le carrefour rue du Calvaire / Ancienne grande rue et le panneau Stop souhaité à cet endroit, une réponse personnelle sera adressée par les services techniques, mais il semble bien qu'il n'y ait pas la place d'un panneau, la première camionnette venue l'accrocherait, que voulez-vous les constructeurs du 16e siècle n'avaient pas prévu ce type de signalisation, bœufs, chevaux et charrettes allaient moins vite que nos charriotes. En ce qui concerne le curage d'un fossé, la demande est prise en considération, comme d'ailleurs toutes les demandes ou observations, qui sont examinées en Conseil municipal. Enfin les petits billets : ils concernent la circulation dans les rues. L'un d'eux demande davantage d'éclairage à la sortie de l'école primaire, vers 17 heures 30 : notons que l'éclairage public relève du SYDER, syndicat de distribution de l'électricité, qui sera alerté. Recevant vos suggestions, je voudrais à mon tour en émettre une : que vous m'écriviez davantage bien sûr, mais aussi que vous notiez vos nom et prénom au bas du papier, pour que je sache comment vous appeler lorsque vous reviendrez, ce qui me fera bien plaisir. »

Signé La Boîte à Suggestions.

6

CHÂTILLON INFOS  
MARS 2013 - N°89

# Réforme des rythmes scolaires

Constatant – après bien d'autres – que « les écoliers français subissent des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde », le gouvernement a décidé une réforme des rythmes scolaires.

Désormais, la semaine scolaire doit être organisée selon les principes suivants :

- ➔ 24 heures d'enseignement hebdomadaire pour tous les élèves.
- ➔ Une répartition hebdomadaire sur 9 demi-journées, à savoir le lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée et le mercredi matin.
- ➔ Une journée d'enseignement de 5 h 30 maximum, avec une demi-journée ne pouvant excéder 3 h 30 ;
- ➔ Une pause méridienne d'1 h 30 minimum ;
- ➔ La mise en place d'activités pédagogiques complémentaires en groupes restreints d'élèves, venant s'ajouter aux 24 heures d'enseignement hebdomadaire, se déclinant soit sous la forme d'une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, soit sous la forme d'une aide au travail personnel ou de mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le **projet éducatif territorial**.

Le projet éducatif territorial est élaboré à l'initiative de la collectivité territoriale. Il formalise l'engagement des différents partenaires de se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs

interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants.

« C'est un cadre de collaboration locale qui rassemble, autour de la collectivité territoriale, l'éducation nationale et l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et les autres administrations concernées (ville, culture, famille, etc.), des associations, des institutions culturelles et sportives, etc. (1) »

« En faisant du mercredi matin un temps scolaire et en allégeant les journées, la nouvelle organisation du temps scolaire fait en effet apparaître de nouvelles plages horaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi, d'une durée globale d'environ 3 heures hebdomadaires (soit l'équivalent des heures d'enseignement reportées le mercredi matin), dévolues aux activités périscolaires. L'enjeu est donc de redéployer sur ces plages horaires les activités actuellement prévues le mercredi matin et, dans la mesure du possible, d'enrichir l'éventail des activités proposées aux élèves. (2) »

En langage clair, il revient aux communes d'assurer l'encadrement des enfants  $\frac{3}{4}$  d'heure par jour, 4 jours par semaine. Une estimation rapide évalue la dépense pour une commune comme la nôtre à 40 000 € annuels. En admettant même que l'on trouve cette somme, il reste le problème de l'encadrement : où trouver le personnel qualifié et en nombre suffisant, disponible  $\frac{3}{4}$  d'heure en milieu d'après-midi ?

1) circulaire n° 2013-017 du 6-2-2013

2) Guide pratique réforme des rythmes à l'école primaire, p. 30

# Fête de Châtillon 15 juin 2013 : place aux jeux



Réservez dès à présent l'après-midi et la soirée du 15 juin 2013

A partir de 14h30 le centre village se transformera en un **espace de jeux géant pour tous !!** De nombreuses animations attendent petits et grands de 2 à 99 ans !!

Et à partir de 19 heures dans la cour de l'Ecole Primaire la municipalité vous offrira un **apéritif avant un repas tiré du sac** et une soirée conviviale avec animation **karaoke et soirée dansante gratuite pour toutes les générations.**



Le code vestimentaire retenu cette année pour ceux qui le souhaitent : blanc avec une touche de couleur.

Toute l'équipe du comité animation s'investit pour rassembler le plus grand nombre de Châtillonnaises et Châtillonnais et compte sur votre présence pour faire de la journée du 15 juin un grand moment de convivialité.

L'équipe du Comité Animation

---

## Brigitte Besson anime les récréations de l'école

Après 8 années dans les services techniques de la municipalité, Brigitte Besson travaille à l'école primaire, pour garder les 100 enfants tant à la cantine que dans la cour de récréation, par services de 50 et par groupes d'âges. Mais elle ne souhaite pas être seulement là pour garder ou surveiller, elle aime les occuper, les intéresser, les organiser en équipes autour de matchs de foot par exemple. Et ça marche, car elle a de bonnes idées, et aussi parce qu'elle connaît chacun des petits par son prénom, ça aide aux relations. « Les occuper évite les bagarres, dit Brigitte, cela permet d'inclure les enfants isolés. Avec les plus petits, je propose surtout des lectures d'histoires dans la cour, quand il fait beau. Avec les grands de CM1-CM2 j'ai organisé un tournoi de foot qui les passionne, 4 équipes vont bientôt disputer la finale. Je n'oublie pas les filles bien sûr, elles sont plus manuelles. Pour cela la mairie nous a acheté des crayons, des feutres, des ciseaux. Le Petit Gourmet nous a aussi acheté des papiers de couleur, des boules de sarbacanes. Et le temps des récrés, 30 minutes + 15 minutes pour laver les mains et pour faire l'appel, passe ainsi mieux et plus vite pour tout le monde ».

## Urbanisme

Une proportion non négligeable des espaces forestiers de la commune est identifiée comme Espace de bois classés. Toute coupe de bois doit faire l'objet d'une autorisation du maire. Il est donc recommandé à tout propriétaire de parcelles boisées de venir vérifier en mairie le statut de sa parcelle dans le zonage communal. Nous remercions chacun pour ces gestes essentiels.

## Environnement

Il est rappelé que **tout brûlage de végétaux est interdit** sur le territoire du département du Rhône, par arrêté préfectoral.

## Inventaire de la faune et de la flore de la commune

Les étudiants de l'Institut de l'Environnement et des Technologies de Lyon auront fini leur travail d'inventaire de la faune et de la flore fin mars 2013. Il y aura une exposition sur le thème de leur travail à la bibliothèque du 17 mai au 24 mai 2013, essentiellement une exposition de photos en présence des étudiants à certaines heures.

## Contrats de rivière

Rappelons que s'est déroulé le 2 février le **Salon des Inondations** à Lozanne. Ce salon était organisé par les 2 syndicats qui managent les contrats de rivière de l'Azergues et de la Brévenne-Turdine. Ce type de communication et d'information sur les risques d'inondation répond à la démarche obligatoire que les communes (du périmètre des 2 Plans de prévention aux risques d'inondation) ont d'informer régulièrement les citoyens sur les inondations.

Il est intéressant de noter que 2013, cinquième année après la validation du PPRI de l'Azergues, est la dernière année pour que les citoyens puissent faire des demandes de subvention pour participer au remboursement de travaux et /ou d'achats de matériel pour se prémunir contre les inondations.

Le Syndicat mixte pour le réaménagement de la plaine des Chères et de l'Azergues, qui prépare le second contrat de rivière, a proposé lors d'une réunion le 21 février aux maires des communes du bassin versant de l'Azergues de prendre en charge la réalisation du **zonage d'assainissement des eaux pluviales**. Ainsi l'approche globale de cette problématique sera plus cohérente que l'approche par chaque commune indépendamment des autres. Cette proposition a été acceptée.

## Comité de pilotage départemental ambroisie

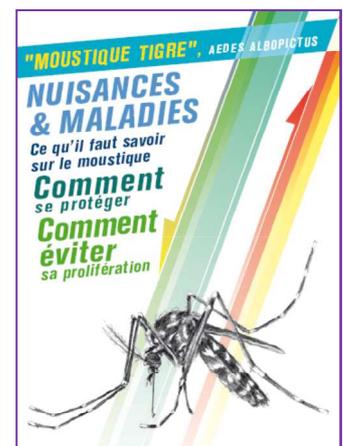
Le comité de pilotage départemental ambroisie se réunira à la Préfecture de Lyon le 29 mars. La synthèse des moyens décidés désormais pour contrer l'invasion de l'ambroisie sera un des points forts de la séance. Fin janvier, le Préfet a demandé à tous les Maires du Rhône de lui faire parvenir pour mi-mars les noms et coordonnées de personnes désignées «**référénts ambroisie** » qu'il considère comme un atout majeur. « Ceux-ci seront chargés du **repérage des foyers d'ambroisie** sur des terrains privés et publics, de l'information et de la **sensibilisation de la population** et des gestionnaires de parcelles, et de la **remontée d'informations** au niveau départemental. Ils veilleront à l'élimination, tant préventive que curative, des plants d'ambroisie. Châtillon a désormais 4 référénts, **toute bonne volonté pour les aider sera la bienvenue**.

14-22-13-07-2013-154-37-16

Qu'est ce que ce numéro fait gagner ? C'est la 14<sup>ème</sup> étape du 22<sup>ème</sup> **Tour de France cycliste 2013** qui passe à **Châtillon le 13 juillet**. Les coureurs auront parcouru 154 km depuis St Pourcin-sur-Sioule et ils seront à 37 km de l'arrivée à Lyon. Ils traverseront la commune à partir de 16 heures - sous réserve de modification !

## Un risque peut en cacher un autre !

L'Agence Régionale de la Santé (ex-direction départementale de l'action sanitaire et sociale), sans sombrer dans le catastrophisme, a envoyé l'information suivante : **le moustique tigre** installé dans le sud de la France depuis 2004 est en train d'étendre son territoire. C'est seulement s'il est porteur de virus qu'il peut les transmettre, notamment celui de la dengue et du chikungunya. Il existe des mesures pour lutter contre son installation.



# Médiathèque intercommunale Châtillon Chessy



Médiathèque de Châtillon Chessy  
Place de la Poste  
04 78 43 91 61  
[bibliotheque@chatillon.mairies69.net](mailto:bibliotheque@chatillon.mairies69.net)  
[www.chatillon.mairies69.net](http://www.chatillon.mairies69.net)  
[www.mediatheque.rhone.fr](http://www.mediatheque.rhone.fr)

Horaires d'ouverture :  
Mardi 16h – 18h30  
Mercredi 15h30 – 18h30  
Jeudi 16h – 18h30  
Samedi 9h30 – 12h

**V**ous êtes adhérent à la médiathèque ? Alors nous avons une bonne nouvelle. Depuis le 1<sup>er</sup> février, vous pouvez emprunter plus de documents : 15 maximum, tous supports confondus (par exemple, vous pouvez emprunter plus de CD qu'avant).

Si vous n'êtes pas encore adhérent, sachez que vous pouvez vous inscrire à la médiathèque à n'importe quel moment de l'année et que l'adhésion coûte 6 € pour un adulte, 2 € pour un mineur, et 10 € pour une famille, pour un an.

La prochaine heure du conte aura lieu mercredi 20 mars 2013 de 11h à 11h45. La suivante mercredi 17 avril. Animation gratuite pour les enfants à partir de 4 ans.

A partir du 9 mars, vous pourrez découvrir une exposition proposée par l'Association La Cordée, sur les écoliers du Ladakh, en Inde.

Vous en saurez plus sur cette région montagneuse et ses habitants en venant à la conférence de « La vie de l'écolier ladhaki », qui aura lieu samedi 6 avril à 20h.

Samedi 13 avril à partir de 11h, l'école de musique interviendra à la médiathèque pour un moment au son de la clarinette, de la guitare et de l'oud.

## **Rappel des animations à venir :**

- Mercredi 20 mars : heure du conte pour les enfants à 11h à la médiathèque
- Vendredi 22 mars : assemblée générale d'A Plus
- Samedi 6 avril : conférence sur les écoliers du Ladakh (médiathèque) (soirée)
- Mercredi 17 avril : heure du conte pour les enfants à 11h à la médiathèque
- Mercredi 22 mai : heure du conte pour les enfants à 11h à la médiathèque
- Week-end du 1<sup>er</sup> juin : 20h africaines d'A+
- Mercredi 5 juin : heure du conte pour les bébés à 10h30 à la médiathèque
- Vendredi 7 juin : spectacle théâtral « Passantes » par la Cie du Vieux singe à 19h30 (médiathèque)
- Samedi 8 et dimanche 9 juin : spectacle théâtre Asso. des familles Chessy
- Samedi 15 juin : fête du village de Châtillon.
- Samedi 29 juin : Nuit du Conte aux carrières de Glay
- 14 septembre : forum des associations à Chessy (après-midi)

# Portrait et historique de CAP Générations, avec le témoignage de Karine Mallard, assistante de gestion de CAP Générations.

*« Au bout de 11 ans, je trouve que le pari est gagné »*

*Arrivée en 2002, Karine Mallard est actuellement la plus ancienne dans l'équipe de salariés du centre social, et, avec quelques bénévoles de la première heure, elle en est la mémoire. Polyvalente, elle assure l'accueil, le secrétariat, la comptabilité et est assistante de gestion. Elle se plaît à parler de CAP, de son historique, de son fonctionnement.*

« A l'origine, dit-elle, en 1999, il y a eu la volonté du maire Jean-Claude Duclot, c'est une réalisation qui lui tenait à cœur, CAP a été tout de suite hébergé par la mairie dans la maison qui englobe La Poste. C'est une association loi 1901, une création émanant de la municipalité et de quelques personnes du FJEP (Foyer des Jeunes et d'Education Populaire). Au départ c'était destiné aux adolescents, l'objectif premier était de canaliser leur énergie dans des activités et des projets, luttant ainsi contre l'oisiveté et certaines incivilités. Avant il n'y avait rien pour les plus de 12 ans, ces ados qu'il faut éviter de laisser dans la rue. Il y a donc eu des activités organisées pendant les vacances scolaires, les fins de journées, le mercredi et le samedi. Puis cela s'est élargi vers les familles, CAP Café et les sorties familiales ».

*Avec Jean-Claude Duclot, et après lui, qui a participé à cette création ?* « La première présidente a été Joëlle Peytavi. Colette Fory l'a remplacée en 2000. Avec les autres membres du conseil d'administration, elle a contribué à une émulation de bénévoles très investis. Colette Fory a donné son côté très social à CAP Générations. Assistante maternelle et maman d'ados, elle connaissait bien les jeunes et était très présente dans le village. Elle a participé, notamment avec Maryse Guigal et Bernadette Duclot, à la mise en place de sorties familiales, de

soirées festives, de l'atelier Gym, ainsi que des ateliers Cuisine et Couture, qu'elles animaient bénévolement. Lorsque je suis arrivée en 2002, autour de Colette Fory il n'y avait que 3 salariés : le directeur, un animateur et moi-même comme secrétaire ». Début 2003 l'animateur et le directeur ont quitté le centre social.

En 2003 Véronique Jocteur-Montrozier a pris la direction de l'association. Très vite, l'équipe des salariés s'est étoffée : tout d'abord un nouvel animateur pour les jeunes, rejoint par Sophie Laresse en 2004, pour s'occuper d'ados de plus en plus nombreux. En 2005, c'est Isabelle Leclerc, titulaire d'un diplôme d'économie sociale et familiale, qui est arrivée dans l'équipe. Un secteur Familles a vu le jour, avec la mise en place d'activités, mais aussi d'actions sociales ciblées. Françoise Bornard a remplacé Colette en 2005, et avec Véronique ont œuvré dans la continuité.

« J'ai vu CAP évoluer, dit Karine Mallard, toujours vers le mieux et dans le même esprit, du côté des salariés aussi, toujours dans une volonté du mieux pour les habitants, et avec une finalité : écouter, réfléchir, répondre. L'évolution a été positive, on s'est agrandi en termes de surface et de personnel, nombre d'activités, actions et projets ont vu le jour. »

A la suite de Françoise Bornard, en 2008, Nathalie Piazza, jeune assistante maternelle, a drainé beaucoup de familles vers CAP. A ses côtés, M. Rakotovahiny a remplacé Véronique Jocteur-Montrozier, et Steeve Michaud est arrivé au secteur Jeunes. Marina Galéa-Collet a été élue présidente en 2010. Enthousiaste, énergique, elle a accueilli Sylvaine Houdy, qui a remplacé M. Rakotovahiny en janvier 2011.



Centre social CAP Générations

Place de la poste

69380 Châtillon d'Azergues

04.72.54.48.76

cap.generations@numericable.com

www.capgenerations.org

« Sylvaine est arrivée à une époque charnière, ajoute Karine. Elle a su œuvrer dans la continuité, mais aussi développer de nombreux projets et de nouvelles actions, soutenue par une présidente très investie et un Conseil d'administration très actif. Des salariés et des bénévoles se sont succédés à CAP Générations. A sa façon, chacun a laissé quelque chose, transmis des savoir-être ou des savoir-faire avec une envie de faire avancer le centre social ».

*Karine, quel est votre bilan des 10 ans passées à CAP ?* « D'abord je dirai que le maire Bernard Marconnet travaille avec nous dans la continuité de Jean-Claude Duclot, avec le même intérêt pour le social, et c'est réconfortant. Au bout de ces dix ans je dirai que le bilan est celui d'un pari gagné par les gens qui ont pensé le projet. Au démarrage il y a eu des oppositions bien sûr, des questionnements : est-ce bien utile en milieu rural ? Est-ce que ça va marcher ? Combien ça va coûter ? Mais c'est gagné notamment grâce aux bénévoles qui viennent volontiers épauler l'équipe des professionnels, par exemple en ce moment en assurant l'accueil le lundi matin et le vendredi matin. Gagné parce que les adhérents ne sont pas seulement de Châtillon ou de Chessy, mais viennent de tout le canton, de la Communauté de communes, et même de tout le bassin de vie, par exemple de Lozanne, Alix et St Germain sur l'Arbresle ».

*Karine souligne ensuite deux points importants :* « Toutes les activités fonctionnent au quotient familial en termes de tarifs, ce qui permet une mixité sociale précieuse. Et CAP est bien épaulé par les communes de la CCPBO, les professionnels n'hésitant pas à se rendre auprès des maires et des Conseils municipaux pour expliquer missions et actions. Actuellement CAP marche bien et il existe une confiance certaine chez les jeunes et avec les familles. Seul bémol aujourd'hui : si l'équipe de salariés est stabilisée et les bénévoles d'activités assez nombreux, il manque cependant des personnes pour assurer le pilotage de l'association au travers du CA. Or la

participation des adhérents est essentielle dans cette instance, car c'est avant tout à eux de dessiner le centre social qu'ils souhaitent faire vivre sur le canton ».

Présidences : 1999/2002 Joëlle Peytavi ; 2002/2005 Colette Fory ; 2005/2008 Françoise Bornard ; 2008/2010 Nathalie Piazza ; 2010/aujourd'hui Marina Galéa-Collet.

Directions : 2002/2003 Serge Durand ; 2003/2009 Véronique Jocteur-Montrozier ; 2009/2010 Ny Rakotovahiny ; 2011 Sylvaine Houdy.

Actuellement CAP Générations compte 5 salariés, 23 bénévoles membres du conseil d'administration et une trentaine de bénévoles d'activités, plus quelques intervenants extérieurs (informatique, anglais, espagnol, gym, tir à l'arc,...).

Les salariés aujourd'hui : Sylvaine Houdy directrice ; Karine Mallard assistante de gestion ; Isabelle Leclerc responsable secteur Familles ; Sophie Lassesse responsable secteur Jeunes ; Steeve Michaud animateur secteur Jeunes.

Commissions : familles, parentalité, jeunes, communication/journal, manifestations/soirées, jardin, seniors, vie associative.

Activités proposées : atelier cuisine ; le jardin CAP'ucine et Romarin ; ateliers de discussion en anglais et en espagnol ; atelier multimédia ; CAP café ; CAP gym ; CAP échecs ; CAP soirées ; art floral ; actions dans le cadre de la parentalité ; conférence-débat ; atelier des parents et atelier manuel parents-enfants ; rollers en famille ; sorties familiales ; ateliers et Chants ; accompagnement scolaire différent (enfants de l'école primaire) ; vacances en famille ; le p'tit coup de pousses (épicerie solidaire) ; les jeudis de la Traboule ; activités du secteur Jeunes pour les ados de 11 à 17 ans (vacances et hors vacances scolaires) ; sorties, séjours, camps, baby-foot, billard, jeux de société, soirées à thèmes, tournois multisports... Et bientôt : un skatepark !

# Mot du Choucas

Comme chaque hiver, vous vous dites que l'activité dans les rues et dans les hameaux se réduit au minimum. Mais Choucachotier, Choucalepin, Choucarabinier et Choucabochard, faisant partie de la choucabale, nous ont fait remarquer des activités inhabituelles.

Un groupe de jeunes sillonnant la campagne ou le centre du village, le regard levé vers les toits, vers le ciel, scrutant visiblement les oiseaux avec des lunettes spéciales. D'autres tenant un calepin.

De plus, quatre adultes déambulant discrètement dans les rues et hameaux, chacun de leur côté, eux aussi avec du matériel pour écrire, de jour comme à la tombée de nuit, rentrant dans chaque maison pour en ressortir un moment après.

Puis d'autres bipèdes aux mœurs plus nocturnes - donc ne concernant pas nos horaires habituels, sauf pour Choucabochard qui s'échappe de temps en temps alors que le reste de la troupe dort - circulant lentement en voiture sur les chemins de campagne avec des éclairages puissants ; sans parler d'autres, une lumière au milieu du front, avec un carnet et un crayon à la ceinture, repérés deux à trois fois durant l'hiver, autour des constructions bien particulières : celles qui possèdent en tout et pour tout une porte métallique percée d'une ouverture sur sa partie supérieure...

Tous ces déplacements mystérieux furent bien difficiles à élucider pour nous, car vus d'en haut !

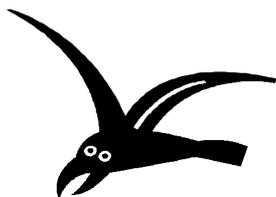
Enfin, en nous approchant du panneau d'affichage de la mairie et en écoutant les conversations, nous avons trouvé un point commun à ces activités hivernales : toutes concernent des opérations de recensement !

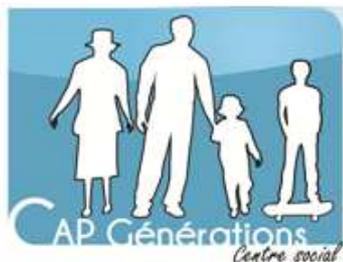
En effet nous avons identifié respectivement : l'inventaire de la faune, plus particulièrement des oiseaux par des étudiants en écologie ; puis, le recensement officiel des habitants de la commune par les agents recenseurs ; ensuite, le comptage nocturne annuel de la faune sauvage par des membres de la société et de la fédération de chasse ; enfin des spécialistes qui recensent, pour un comptage européen, les chauve-souris qui hibernent à Châtillon dans les anciens réservoirs d'eau transformés en gîtes aménagés.

Parions que parmi tout ce monde comptabilisé, les réactions des sujets concernés doivent être différentes ! Car si certains sont surpris dans leurs pérégrinations nocturnes, d'autres dorment profondément, en léthargie, alors que les derniers, les seuls dotés de la parole, s'étonnent parfois de ces intrusions.

Il sera intéressant de connaître les résultats de ces différents inventaires, que vous découvrirez bien au chaud à la lecture de prochains Châtillon-infos.

En ce qui nous concerne et pour éviter aux services municipaux de s'ajouter de la peine, Choucalculateur s'est permis de recenser notre colonie châtillonnaise : nous sommes une quarantaine, toujours aussi heureux de survoler notre beau village et d'y vivre en permanence.





Centre social CAP Générations  
Place de la poste  
69380 Châtillon d'Azergues  
04.72.54.48.76  
cap.generations@numericable.com  
www.capgenerations.org

CAP Générations propose de nombreuses activités et ateliers pour tous ou en famille : renseignements et inscriptions auprès d'Isabelle ou Karine

➔ **A l'année** (possibilité de s'inscrire en cours d'année)

**La Gym** : le mercredi, 17h30/18h30 ou 18h30/19h30, au mille club à Châtillon

**Ateliers de discussion en espagnol** : le mardi, 17h30/18h45 au centre social avec Eduardo.

**Atelier « Echecs »**, le jeudi soir entre 18h et 20h au centre social : venez seul, en famille, entre amis, que vous soyez un joueur confirmé ou débutant

**Les rollers** en famille, le samedi de 10h à 12h avec Laurent : samedi 2, 16 et 30 mars à la salle des fêtes de Châtillon

➔ **Ponctuels**

**Ateliers multimédia**, les lundis au centre social : nouvelles sessions en mars ou avril 2013

**Atelier d'art floral**, 13h30/15h ou 15h/16h30, un vendredi par mois au centre social ou à la salle des fêtes de Châtillon : prochains ateliers, vendredis 22/03 et 19/04

**Le bus Info-Santé**, place de la poste à Châtillon le samedi 23/03 de 8h30 à 12h : une infirmière sera présente pour vous informer et discuter sur « le stress au quotidien »

Mardi 26 mars, 20h, salle des fêtes du Lac à Châtillon : **l'assemblée générale du centre social** sera l'occasion de revivre en paroles, en jeux et en images tous les bons moments de l'année 2012.

**Atelier cuisine**, vendredi 5/04, 9h30/11h30 au centre social : les macarons

CAP Générations propose de nombreuses activités pour les ados pendant les vacances scolaires et des temps d'accueil en dehors des vacances : renseignements et inscriptions auprès de Sophie et Steeve

✓ **Horaires d'accueil** de l'Espace Ados à **Châtillon** en dehors des vacances scolaires : Mardi 16h30/18h, Mercredi 12h30/19h, Vendredi 17h/21h30, Samedi 14h/19h

✓ **Horaires d'accueil** de l'Espace Ados au **Bois d'Oingt** (place de l'ancienne église) en dehors des vacances scolaires : Mercredi, 12h30/18h

Les mercredis, sur Châtillon et au Bois d'Oingt, possibilité de déjeuner avec les animateurs qui proposent ensuite, en début d'après-midi, une aide aux devoirs avant des activités plus récréatives.

Toutes les informations également sur notre site Internet.

PS : l'organisation des soirées s'appuie en grande partie sur des bénévoles pour le choix des thèmes, la communication (élaboration et pose d'affiches, de panneaux), la confection de sucrés / salés pour la buvette, l'installation et le rangement de la salle, etc. **CAP Générations a toujours besoin de monde. Alors si vous êtes intéressé(e)s, même très ponctuellement, vous êtes les bienvenus !**



La Cellule Emploi  
1582 Route de la Vallée  
69380 Châtillon d'Azergues  
04 78 43 96 56  
[celemploichatillon@free.fr](mailto:celemploichatillon@free.fr)

La Cellule Emploi a accompagné près de 130 personnes en 2012 dans

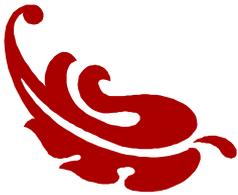
leurs recherches d'emploi. Nombreux sont à présent ceux qui disposent des outils indispensables aujourd'hui à une recherche d'emploi : un ordinateur et un accès à internet. Trouver un emploi relève cependant à la fois du parcours du combattant et de la rencontre au moment où on ne s'y attend pas entre un employeur et une personne qui a les compétences recherchées. Notre rôle est de faciliter cette rencontre grâce, entre autres, à la prise de conscience de ses compétences, la connaissance du bassin d'emploi local, un CV approprié ...

N'hésitez pas à pousser la porte de notre local dont l'entrée est à côté de la poste.

Nos permanences : Mardi de 16 à 18 h et samedi: de 9h 30 à 11 h30  
[celemploichatillon@free.fr](mailto:celemploichatillon@free.fr) - 04 78 43 96 56

---

## Club Primevère



L'assemblée générale du Club Primevère s'est tenue le 8 janvier dernier,

avec la participation de 95 adhérents sur les plus de 130 membres. Ce qui est très satisfaisant, d'autant que le nombre d'adhérents est en augmentation.

Je vous rappelle que le Club est une association de retraités et de préretraités qui a pour but de **lutter contre l'isolement et la solitude** par des actions diverses :

- ➔ Tous les mardis après-midi : atelier chiffons
- ➔ Tous les jeudis après-midi : belote, tarot, jeux
- ➔ Tous les vendredis après-midi : marche de 8 à 10km

S'ajoutent à ces activités régulières trois sorties d'une journée chaque année, deux sorties pique-nique au lac des sapins et plusieurs rassemblements autour d'un repas à la salle Pierre Dupozat (Assemblée générale, Mardi Gras, Fête des mères, Repas d'automne).

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

**Pour tout renseignement, contactez le 09.52.13.29.20**

Le Président : Gérard Delorme

# Association A Plus



Association A Plus...  
Mairie  
69380 – CHATILLON  
Tél. 04 78 43 98 76  
Bureau@association-aplus.com  
www.association-aplus.com

L'Association A Plus...vous annonce que les **20 Heures africaines 2013 se dérouleront le 1er et 2 Juin sur la commune de Châtillon d'Azergues**. Notez ces dates dans vos agendas, car nous vous attendons nombreux lors de ce grand rassemblement festif aux couleurs africaines: musiques, artisanat, danses, saveurs...au programme. Nous vous rappelons que la totalité des bénéficiaires de cette fête sera consacrée aux actions de l'association en faveur de la scolarisation et du développement des activités économiques d'une commune située au sud du BURKINA FASO.

Pour tout savoir sur A Plus...RDV sur [www.association-aplus.com](http://www.association-aplus.com)

## La Licorne



"La Licorne" association des amis du vieux Châtillon d'Azergues (étude de l'histoire, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine) vous convie à sa **30<sup>ème</sup> assemblée générale le VENDREDI 15 MARS à 20 H 30 Salle du Lac**.

Elle sera suivie d'une communication de Marc MICHEL :

JEAN-BAPTISTE BEUCHOT, la symbolique de ses peintures, dans la Chapelle Notre Dame de Bon Secours à Châtillon.

## Mines de Liens



Mines de Liens démarre l'année avec un nouvel atelier sur le thème de l'eau à Chessy et un nouvel outil de communication : le bulletin Le Lien, dont le n° zéro vient de sortir.

Par ailleurs, les prochaines séances de printemps du ciné citoyen Mines d'Images sont programmées : les vendredis 29 mars à la salle des fêtes de Chessy et 5 avril dans les locaux de CAP Générations à Châtillon, nous traiterons du rôle de l'argent et des banques (1<sup>ère</sup> séance), puis de celui des monnaies locales complémentaires (2<sup>ème</sup> séance), avec des intervenants spécialistes ou ayant mené une expérience en la matière. Deux dates importantes et à ne pas manquer pour qui s'intéresse aux possibilités de faire changer l'économie localement !

Enfin, les activités du jardin partagé reprennent avec les beaux jours. L'atelier Jardin organise une formation gratuite ouverte à tous les adhérents, le samedi 6 avril à 14h30 : Florian Baralon nous expliquera « Comment connaître le sol de son jardin et entretenir sa fertilité ». L'animation se terminera autour d'un goûter partagé.

Modalités d'adhésion à Mines de Liens : 10 € par famille / étudiants, chômeurs, RSAstes : 5 € / AMAP 6 € supplémentaires (assurance distribution). Site

Internet : <http://minesdinfos.free.fr>

Contact : Agnès Bonnaud – 06.98.47.72.44 / [minesdeliens@gmail.com](mailto:minesdeliens@gmail.com)



L'ADMR, entreprise de service à la personne, gérée par des bénévoles sous forme d'association loi 1901 et créatrice d'emplois, lance un appel aux volontaires de tout horizon et plus particulièrement à des personnes ayant une expérience, des connaissances ou tout simplement l'envie d'œuvrer dans les domaines suivants :

1. **La communication** : promotion des services proposés. Promotion des actions dans le cadre associatif. Etc.
2. **La gestion de personnel** : Recrutement, droit du travail, encadrement.
3. **La gestion comptable** : Suivi des comptes, facturation, encaissements, relances, saisie de trésorerie.
4. **Visite des personnes à domicile** : Prises en charge, enquêtes de satisfaction.
5. **Suivi du projet qualité** : Contrôle du respect des procédures.

Vous souhaitez vous rendre utile dans votre localité et vous êtes sensible au maintien à domicile des personnes âgées et aux besoins d'aide de personnes accidentées de la vie, en difficulté passagère ou de longue durée.

L'ADMR couvrant les communes de ALIX, CHATILLON, CHESSY et LE BREUIL a besoin de nouvelles bonnes volontés pour étoffer son conseil d'administration et permettre le renouvellement des personnes sur le départ après de nombreuses années de dévouement au service des autres.

Soyez volontaires, engagez vous, à votre convenance et à votre rythme, si vous avez un peu de temps à consacrer aux autres, dans une ambiance saine, conviviale et valorisante.

Appelez ou allez proposer votre aide, dès maintenant, sans plus attendre, à la maison des services à Châtillon, ZAC de la gare, tél : 04 72 54 42 29, vous serez très bien accueillis et renseignés par Tiffanie ou par l'un des bénévoles suivants :

Monsieur Patrick Coquelin : Président. Tél : 06/42/93/79/96

Monsieur Roger Sabaté : Vice Président. Tel : 06/64/16/35/56

Madame Elisabeth Chabert : Vice Présidente. Tél : 04/78/43/91/24

Madame Giordan : Trésorière. Tél : 06/37/43/20/93

Monsieur Favre : Responsable portage des repas. Tél : 04/78/47/95/83

Madame Gisèle Bret : nouvelle bénévole, responsable prises en charge. Tél : 06/07/55/47/12

Monsieur Guy Debourg : nouveau bénévole. Tél : 06 62 09 59 01

**AIDER LES AUTRES, C'EST S'AIDER SOI MEME.**

**VENEZ REJOINDRE L'EQUIPE, ON A BESOIN DE VOUS.**

L'ADMR dans le Rhône dont la fédération a son siège sur les hauteurs de Sain Bel et L'Arbresle tout près du lycée et du centre aquatique, compte : 48 associations, 4 services soins infirmiers, 4 établissements/ structures, 1000 bénévoles, 1500 salariés et environ 7500 clients bénéficiaires de près de 800 000 heures d'intervention.

**APPELEZ DES MAINTENANT. C'EST IMPORTANT.**

**04 72 54 42 29**



# Tennis Club Chessy Châtillon (T3C)

## Le T3C s'ouvre à l'international

Tennis Club Chessy Châtillon  
Mairie 69380 Châtillon  
d'Azergues  
06 80 33 41 61  
06 18 14 18 22  
Courriel : [t3c@fft.fr](mailto:t3c@fft.fr)  
<http://www.club.fft.fr/t3c/>

Grâce à une subvention de la commune et une forte adhésion des joueuses **la rencontre tennistique féminine internationale se fera en mai aux Pays-Bas !**  
Les équipes jeunes font également parler d'elles puisque **les garçons 15/16 ans sont devenus champions du Rhône dans leur catégorie** (voir photo page 2).  
Les 11/12 ans sont en pleine bagarre pour se qualifier en phase finale.  
Quand aux équipes adultes, elles se préparent pour les rencontres qui débiteront le 7 avril.

## Judo SLD – Châtillon-Chessy



**ufolep**  
Une autre idée du sport

La fin d'année 2012 a été marquée par le goûter de Noël où les petits et nos jeunes ados ont pu profiter des friandises du Père Noël. Ce fut aussi l'occasion pour les plus petits de faire quelques démonstrations de leur apprentissage devant les parents.

Début d'année 2013 riche en événements, avec tout d'abord, la naissance de Céleste la fille de notre professeur Louis Gonzales, sûrement une future Judoka.  
Au sein du bureau, Jihane Sonier-Magne prend la place de secrétaire en remplacement de Laurent Champalle (Laurent reste membre actif).

Le club a organisé le 12 janvier 2013 de la compétition UFOLEP en catégorie benjamins pour la sélection aux championnats du Rhône. Cette manifestation s'est déroulée à Châtillon dans la salle des sports de la communauté de communes. Plus de 150 judokas étaient présents avec une bonne représentation du club et de très bons résultats. Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidés pour l'occasion.

Dans l'ensemble, de bons résultats aux compétitions UFOLEP ainsi qu'en FFJDA avec un Minime au 3ème niveau de sélection.

### Prochains rendez-vous :

- ➔ Les championnats du Rhône UFOLEP les 17 Mars à Vaulx-en-Velin et le 6 avril à Marcy l'Etoile
- ➔ Le club organise un stage de judo multi-activités pendant les vacances de Pâques (du 22 au 26 avril 2013)

Pour toute information, n'hésitez pas à consulter notre site internet : **[www.judochatillon.fr](http://www.judochatillon.fr)**

Le bureau du SLD Judo Châtillon-Chessy.

- Contacts : 06-87-76-44-87 / 06-73-10-11-84
- Internet : [www.judochatillon.fr](http://www.judochatillon.fr)

# Association taïchi chuan Châtillon

## L'association propose:

Le 27 mars à 20h30, une conférence : " S'ALIMENTER EN VEGETABIEN" avec Sébastien TRONC, professeur d'arts martiaux, de gym douce et animateur en hygiène de vie. En cuisine! Ingrédients, proportions, ustensiles de cuisine, préparations (trempage, germination), cuissons (température, méthodes ...) Salle Eliot, à CHESSY. Entrée 5€

Le samedi 6 avril, de 14 à 17h, un stage de Da Chen Chuang avec Joël Issartial. Ouvert à tous sur inscription

Les prochains ateliers de Qi Gong du dimanche matin: 14 avril, 26 mai et 9 juin

## Les cours habituels:

- ➔ Le mardi, 19h30-21h, Dojo de Châtillon: Qi Gong
- ➔ Le mercredi, 18h-19h15, salle des fêtes de Chessy: exercices pour le bien-être et pratique du Taïchi Chuan
- ➔ Le jeudi, Dojo de Châtillon:14h à 15h: Qi Gong; 15h-16h: Taïchi Chuan.
- ➔ Le dimanche matin de 9h à 11h30, une fois par mois, Dojo de Châtillon: ateliers de Qi Gong

2 cours d'essai avant engagement.

Nous invitons les personnes qui souhaitent découvrir les disciplines et les cours à participer à un cours pendant le mois de juin.

Adresse du blog de l'association:

<http://taichi-qigong-chatillon-azergues.blog4ever.com/blog/index-728070.html>

Pour tout renseignement : Françoise: 04 78 43 95 76. /Christel : 04 74 71 75 08.

Courriel: [t3cinfo@orange.fr](mailto:t3cinfo@orange.fr)

---

## Musculation et remise en forme

### **MUSCULATION et REMISE en FORME pour 1 € la SEANCE au club HCCA de Châtillon !!!**

Un nouvel élan est donné au club HCCA avec l'arrivée en novembre dernier de Florent, entraîneur sportif professionnel et adepte du Cross fit.

Florent entraîne jeunes et moins jeunes le vendredi de 19 h à 20 h avec des exercices de cardio-training, abdominaux, renfort musculaire et étirements qui préparent efficacement à l'utilisation des appareils de musculation.

Depuis 1985, date de création du club, les membres du HCCA bénéficient d'un large éventail d'appareils de musculation et Fitness.

Des séances sont également proposées le lundi et le mercredi de 19h00 à 21h00.

Une initiation à l'haltérophilie peut être proposée le mercredi soir.

**Le club HCCA sera présent au forum des associations** à la rentrée de septembre 2013.

Sylvie, Serge, Gérald et Florent vous accueillent dès à présent pour une séance d'essai le lundi, mercredi et vendredi à 19 h.

Contact: Sylvie 04.74.71.62.37 / Gérald 06 20 59 51 88

20

CHÂTILLON INFOS  
MARS 2013 - N°89

# Club Pédestre des Grisemottes

## RANDONNÉE DE PRINTEMPS

Retenez la date du **Dimanche 17 Mars 2013** pour parcourir les sentiers et les paysages typiques du beaujolais des Pierres Dorées.

En effet, Le Club Pédestre des Grisemottes, St Germain s/l'Arbresle, organise sa 40ème Randonnée de Printemps, ouverte à tous et à toutes, petits et grands !

Circuits de 6 à 30 km et 2 circuits pour les handicapés et les poussettes.

Ravitaillements sur les parcours.

Départ de la Salle du Colombier de Saint-Germain entre 8 h et 14 h.

Possibilité de prendre un repas sur place (andouillette beaujolaise, poulet frites).

Si vous souhaitez randonner dans la bonne humeur et la convivialité, rejoignez-nous !

*Club Pédestre des Grisemottes, affilié FFRP*

*Renseignements au 04 78 89 62 30 ou 04 74 01 35 99*

*Site Internet : <http://lesgrisemottes.free.fr>*

---

## La Boule Fraternelle de Châtillon

Certains d'entre vous ne le savent peut-être pas, mais chaque année, **le Jeudi de**

**l'Ascension, la "Boule Fraternelle de Châtillon" organise une grande manifestation bouliste.**

Ces 2 Concours officiels, sponsorisés par les Artisans, Commerçants, Viticulteurs et autres généreux donateurs, attirent 128 joueurs et de nombreux spectateurs.

A cette occasion, une buvette sera à votre disposition à partir de 8 h. Vous y trouverez: boissons, lard chaud, sandwich, loterie...

**Venez nombreux, le Jeudi 9 mai 2013**, nous vous réserverons le meilleur accueil.



# Association kaléidoscopes, Arts en mouvements



## L'association "Kaléidoscopes "

49 place du 11 Novembre  
69380 Châtillon d'Azergues  
04 26 65 87 65  
marina@breme.net  
www.breme.net

### ➔ STAGES D'ART PLASTIQUE

Samedi 23 mars 2013 - 14h à 17h

#### « Jouer avec la couleur »

Approche ludique : peintures à l'huile, acrylique ou aquarelle

Tarif : 45 €l'après-midi, matériel fourni

Adhésion 2012-2013 à l'association : 15 €(par famille)

Réservation auprès de Marina : 04 26 65 87 65

### ➔ STAGES DE CALLIGRAPHIE

Dimanche 24 mars 2013 - 10h à 18h

#### « Chorégraphie du trait »

Composition à l'aide d'outils doux et dociles : tige de bambou, fragment de cagette, plumes pointues, pour orchestrer rythmes et couleurs dans l'espace

Tarif : 62 €la journée, matériel et participation frais locaux inclus

Adhésion 2012-2013 à l'association : 15 €(par famille)

Réservation auprès de Jean-Marie : 04 78 32 22 82

Dimanche 7 avril 2013 - 10h à 18h

#### « Frises d'Europe et d'ailleurs »

Dessin de frises aux décors géométriques et/ou animaliers et mise en couleur afin de valoriser le texte calligraphié

Tarif : 62 €la journée, matériel et participation frais locaux inclus

Adhésion 2012-2013 à l'association : 15 €(par famille)

Réservation auprès de Jean-Marie : 04 78 32 22 82

### ➔ EXPOSITION

Du 11 au 29 juin 2013

#### « Visages »

Travaux d'adultes et enfants sur le thème du visage

A la bibliothèque

### ➔ JOURNEE CONTE

Mercredi 19 juin 2013 - 15h30 à 16h30

#### « Visages derrière les fenêtres »

Balade contée dans le village

Gratuit - inscription à la bibliothèque ou à Kaléidoscopes

### ➔ STAGES D'ETE

Du 8 au 12 & du 15 au 17 juillet 2013 - de 14h à 17h

#### « Stages d'été 2013 pour adultes et enfants »

Toutes techniques possibles à la carte, ou pour continuer un projet

Tarif : 45 €l'après-midi, matériel fourni

Adhésion 2012-2013 à l'association : 15 €(par famille)

Réservation auprès de Marina : 04 26 65 87 65

# Châtillon Quizz !!! – Késako la Photo ?



1. Agneau, fresque de la chapelle
2. Ammonite prise dans le trottoir rue du Monument
3. Ancien puits à côté de la gare
4. Borne n° 1 début route d'Alix
5. Croix de la chapelle en attente de repose sur son clocher
6. Fenêtre emblème hameau du Suc
7. Heurtoir hameau de la Roche
8. Sculpture escalier de la chapelle
9. Entre épicerie et église, mais qu'est-ce donc ?
10. Sorte de soupirail hameau de la Colletière

23

CHÂTILLON INFOS  
MARS 2013 - N°89



## HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi & Mardi  
15h/18h

Mercredi  
8h30/11h30

Jeudi  
15h/18h

Samedi  
9h/11h

Mairie de Châtillon d'Azergues  
Tél. 04 72 54 26 00  
Fax. 04 72 54 26 08  
mairie@chatillon.mairies69.net  
<http://chatillon.mairies69.net>